



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Direction des Services  
Départementaux de l'Éducation  
Nationale  
Monsieur Mathieu BLUGEON  
10, place Jean David  
32000 AUCH

Vic-Fezensac, le 29 janvier 2019

Monsieur le Directeur Départemental,

M. Alain CONCIL, maire, les élus de la commune de Marambat et les parents d'élèves sont inquiets en raison des incertitudes qui pèsent sur un poste de l'école de Marambat.

Il serait particulièrement déplacé que ce territoire soit une fois encore démuné d'un service de proximité.

Je me permets de vous rappeler que les postes de Marambat, commune de 500 habitants qui connaît un essor lié à la proximité du bourg centre, assurent ainsi une complémentarité du maillage territorial.

De surcroît, le renouvellement des populations, notamment l'attractivité qu'assure cette commune par une politique très active d'urbanisme, permet de conserver à moyen et long terme les deux postes actuels.

En plein débat national où les espoirs d'une reconnaissance des services publics devraient émerger, je ne peux que soutenir ce maintien de la deuxième classe et vous demander un examen objectif du mouvement et de la répartition des postes gersois et en premier lieu la préservation actuelle des écoles de Marambat.

Comptant vivement sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Départemental, à l'assurance de ma considération respectueuse.

Le Président,



*Robert Frairet*

Robert FRAIRET

Conseiller Départemental du Gers

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers - 18, rue des Cordeliers - BP 28 - 32190 VIC-FEZENSAC

Tél. 05 62 64 89 63 - Fax. 05 62 06 25 67

Email : ccommunes.dartagnan.fezensac@wanadoo.fr - site internet : www.dartagnanenfezensac.com